

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Formation
éligible au
CPF



VAE - Bilan de compétences

Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE. Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2). Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la « preuve » des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : <https://vae.gouv.fr/>

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre rendez-vous avec le Conseiller en Formation ou l'accompagnateur VAE pour l'étude de faisabilité Entrée après validation du financement

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : 14h max pour les diplômes de l'Education Nationale
24h max pour les diplômes du Secteur Sanitaire et Socialeh

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs et/ou individuels

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

75 euros de l'heure stagiaire complément sur le tarif en fonction du statut du candidat
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de réussite 89 % Taux de satisfaction 100 %

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle

Informations sur les [débouchés et les métiers](#)

Information(s) diverse(s)

Guide du candidat à télécharger à l'adresse suivante <https://greta.ac-clermont.fr/nos-prestations/vae/> Avant de vous lancer, il est important de connaître les spécificités des procédures de VAE de l'organisme certificateur du diplôme visé, notamment la démarche de recevabilité. Consulter la page : Rencontrez directement l'organisme certificateur

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
39 Place Jules Ferry
03400 - Yzeure

Contact
Franck TOURET
franck.touret@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE